



Délibération n°2025-11

Date de la convocation : 12 02 2025

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	31
- dont « pour » :	31
- dont « contre » :	0
- abstention :	0

Objet : Décisions du Président dans le cadre de sa délégation

Le mardi 18 février 2025 à 18h45

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de février à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Mimbaste, salle des Associations, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

Étaient présents : Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTTE, Christian DAMIANI, Philippe LABORDE, Jean-Marc LESCOUTE, Jean-François LATASTE, Dominique DUPUY, Corine DE PASSOS, Bernard DUPONT, Estelle LEVI, Lionnel BARGELES, Fabienne LABASTIE, Bernard MAGESCAS, Marie-Hélène SAGET, Véronique GOMES, Serge LASSERRE, Francis LAHILLADE, Roland DUCAMP, Valérie BRETHOUS, , Marie Josée SIBERCHICOT, Régine TASTET, , Sandrine DARRICAUDUFAU, Guy BAUBION BROYE, Alain DIOT, Sophie DISCAZAUX, Roger LARRODE, Annie BOULAIN, Annie LAGELOUZE, Henri LALANNE

Suppléants : Delphine DAUBIAN

Étaient excusés : Rachel DURQUETY, Julien PEDELUCQ, Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Didier SAKELLARIDES, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, François CLAUDE, Jean-Luc SEMACOY, Liliane MARBOEUF, Stéphane BELLANGER, Marie-Françoise LABORDE,

Procurations : Gisèle MAMOSER à Francis LAHILLADE,

Absents : Thierry CALOONE, Christel ROLLO, Thierry LE PICHON, Bruno TRAVERT

Secrétaire de séance : Robert BACHERE

VU l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée au Président par délibération n° 2020-65 du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020.

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil communautaire les décisions prises par le Président en vertu de cette délégation,

Il est rendu compte des décisions prises depuis le dernier conseil communautaire :

- Décision 2025-03 : Plan de financement et demandes de subventions | Etude de faisabilité pour l'implantation d'un garage solidaire sur le territoire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- Décision 2025-04 : Protocole d'accord transactionnel concernant le cadre des procédures d'opposition auprès de l'INPI
- Décision 2025-05 : Plan de financement et demandes de subventions | Projet d'autoconsommation collective photovoltaïque patrimoniale
- Décision 2025-06 : Plan de financement et demandes de subventions | Travaux de réfection de la toiture du garage Ortiz
- Décision 2025-07 : Décision fixant les tarifs de la régie de recettes de l'Abbaye St Jean de Sorde à Sorde l'Abbaye (40300)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
Jean Marc LESCOUTE

